Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 10

Artikel: Théorie et pratique

Autor: Bercher, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040977

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIme ANNÉE. N° 10. 1er JUILLET 1922.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 5 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique,* Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,*

*Le **Bulletin pédagogique** et le **Faisceau mutualiste** paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du **Bulletin** et 5 du **Faisceau.***

SOMMAIRE. — *Théorie et pratique. — Caisse de retraite. — Le thermomètre. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Retraite pour les instituteurs fribourgeois. — Communication de la Direction de l'Instruction publique. — Retraite des institutrices. — Société des institutrices. — Fédération cantonale fribourgeoise des maîtres de gymnastique.*

Théorie et pratique

L'exposition de dessins d'enfants, du concours de l'*Almanach Pestalozzi,* vient de prendre fin. Le Musée industriel qui l'a abritée durant trois semaines a vu défiler dans ses spacieux locaux un nombre très réjouissant de visiteurs. Deux cent cinquante à cinq cents personnes (dont beaucoup d'enfants) sont venues journellement voir les travaux exécutés par la jeunesse suisse. Dessins de mémoire et d'imagination, dessins d'après nature, découpages et travaux manuels, soit environ 1,200 productions de l'observation enfantine y étaient exposées. Evidemment, toutes ces œuvres exceptionnellement bonnes représentaient une « supersélection » opérée sur dix envois annuels de 30,000 dessins représentant un total de 300,000 sujets. La bonne qualité de ces travaux ne doit, par conséquent, pas nous surprendre. Parmi ces dessins, nous avons remarqué et éliminé plusieurs « copies », graphiquement bien exécutées, mais ne recélant aucune qualité d'observation personnelle et ne correspondant dès lors pas aux conditions du concours. En outre, au point de vue pédagogique, cette exposition n'était pas complète. Le dessin n'y était pas

représenté sous toutes ses formes ; le croquis coté, les constructions géométriques, le dessin géométral et professionnel n'y figuraient pas. La psychologie n'y trouvait pas non plus entièrement son compte, puisque les dessins des tout petits, c'est-à-dire les gribouillages si intéressants des « mioches » de quatre à sept ans en étaient exclus, le concours s'adressant seulement aux enfants âgés de huit ans et au-dessus. Nous formulons là une simple constatation et non pas une critique.

Ceci dit, quelles conclusions pratiques pouvons-nous retirer de cette exposition de dessins d'enfants ? Quelle influence exercera-t-elle sur notre jeunesse fribourgeoise ?

Tout d'abord, il n'est pas question de développer le dessin dans nos écoles primaires à un degré si parfait, tant au point de vue visuel proprement dit qu'au point de vue de l'exécution graphique.

Nous ne croyons pas que nos écoliers dessineront davantage après qu'avant l'exposition. La formation visuelle est trop négligée dans nos écoles pour que l'enfant, de sa propre initiative, cherche à voir, à comprendre et à reproduire par le dessin les résultats de son imagination, de sa mémoire ou de son observation.

Le programme général de l'école primaire fribourgeoise contient quelques lignes concernant l'enseignement du dessin. Ce programme est bien compris. En le retouchant quelque peu, il serait parfait. Malheureusement, à part quelques exceptions, ce programme reste purement *théorique,* parce qu'il n'est pas *appliqué.* Pourquoi ne l'est-il pas ? Faute de temps, paraît-il. Le temps est si limité, nous a-t-on dit, et les matières à parcourir si variées et si vastes ! Les classes sont si nombreuses que certains maîtres sont dans l'impossibilité de consacrer une à deux heures par semaine au développement visuel de leurs élèves.

Un de nos inspecteurs, très consciencieux et très capable, comparait récemment le programme primaire et le temps disponible à son application, à une table trop grande recouverte d'un tapis trop petit. « Tirez le tapis d'un côté, disait-il, vous découvrirez fatalement une partie de la table. Ramenez le tapis sur la partie découverte et vous en découvrirez une autre partie. » Autrement dit, si vous voulez vous « amuser » à dessiner, cette distraction se fera au détriment de l'enseignement des branches principales telles que la langue maternelle et le calcul.

Avant d'aller plus loin, établissons une comparaison : L'autre jour, nous visitions à Lausanne une très intéressante exposition des dessins des écoles primaires vaudoises. Installée dans les vastes locaux de l'Ecole normale, cette exposition contenait de nombreux dessins ; dessins de mémoire et d'imagination, dessins à vue, croquis cotés, dessins géométriques, développements, études de plantes et adaptations décoratives, compositions pour travaux à l'aiguille en broderie blanche et en couleurs, dessins au pinceau, aux

crayons de couleurs, à l'aquarelle, dessins exécutés sur papier teinté et sur papier blanc. Il y avait aussi du modelage et des travaux manuels, travaux en papier (paniers, corbeilles), tressages et pliages, des travaux en carton (boîtes à gants, à ouvrage, bonbonnières, abat-jour, porte-journaux, solides géométriques, etc.); la plupart de ces objets étaient décorés. Nous avons remarqué un grand nombre de travaux exécutés en bois : banquettes, séchoirs pour essuie-mains, boîtes à lettres, coffrets, étagères, sellettes, assemblages, etc. De nombreux cahiers de dessins de coupe, couture, racommodage, de géométrie appliquée aux calculs et aux tracés des surfaces, ainsi que des herbiers fort bien tenus ont attiré notre attention.

N'allez pas croire toutefois que cette manifestation fût parfaite à tous les points de vue. Toutefois, nous n'en ferons pas ici la critique, car nous nous écarterions trop de notre sujet.

Tous les districts étaient représentés à cette exposition. Or, à part quelques centres industriels, le canton de Vaud est essentiellement agricole, comme celui de Fribourg. Comment se fait-il dès lors que nos voisins vaudois sentent le besoin d'enseigner officiellement et méthodiquement le dessin avec ses multiples applications et que pour ce faire ils trouvent le temps nécessaire, alors que chez nous, nous en sommes encore trop aux considérations théoriques du dessin. Quand passerons-nous aux réalisations pratiques? Naturellement, nous revenons à la comparaison de M. l'Inspecteur et nous nous demandons s'il faudra allonger le tapis ou rétrécir la table?

Fribourg a beaucoup travaillé pour le développement du dessin et de l'enseignement professionnel et fut un des premiers cantons qui s'y est appliqué. Aujourd'hui encore, il est considéré par nos Confédérés comme un des plus favorables à la cause du dessin. Par ses cours d'instruction qui furent fréquentés par des instituteurs et institutrices appartenant à toutes les parties de la Suisse, il a formé un très grand nombre de maîtres de dessin qui s'enorgueillissent de la préparation qu'ils ont reçue chez nous.

Fribourg a le devoir de conserver fièrement cette réputation. Il est illogique que nous prêchions à autrui ce qu'il doit faire chez lui sans que nous mettions d'abord nous-mêmes *nos théories* en *pratique*.

Nous croyons que c'est plutôt *l'esprit du dessin* qu'il faudrait réformer. Tant que l'enseignement du dessin sera considéré comme une branche purement graphique, tant que dessiner sera synonyme de jouer, tant que son rôle éducatif ne sera pas compris, toute amélioration, tout progrès pour la cause du dessin restera à l'état théorique.

Qu'il nous soit permis, à ce sujet, de donner les renseignements suivants sur son enseignement. L'action de dessiner peut se décomposer en deux ou trois phases selon le cas. S'il s'agit du dessin d'après nature, c'est-à-dire du dessin d'observation, dessin à vue ou

d'imitation, autant d'appellations signifiant le même genre d'étude, nous avons à considérer d'abord un travail visuel qui met l'intelligence en action ; celle-ci compare, juge, analyse, raisonne. L'œil est une fenêtre ouverte sur le cerveau. Ces deux organes travaillent en même temps et leur action commune constitue les deux premières phases du dessin, réunies en somme en une seule.

S'il s'agit du dessin de mémoire ou d'imagination, c'est le cerveau seul qui travaille, l'œil lui ayant déjà apporté sa collaboration antérieure.

La troisième phase du dessin, c'est la reproduction par l'image du travail cérébral, soit le dessin proprement dit. Le dessin est alors à l'observation, ou suivant le cas, à l'imagination ou au souvenir ce que sont la parole et l'écriture à la pensée. C'est un moyen d'expression, un auxiliaire, une langue. Ainsi compris, le dessin à l'école primaire ne sera pas artistique, on n'y cultivera pas l'Art, pas plus qu'on n'y doit faire de la littérature ou de l'éloquence. Il est regrettable que le dessin soit encore envisagé seulement sous sa dernière phase, soit comme une manifestation purement graphique où le travail manuel seul est pris en considération. Avec une telle mentalité, nous comprenons que le dessin soit qualifié de branche d'agrément et spécialement recommandé aux jeunes filles de pensionnat qui peignent et jouent du piano.

« Apprendre à dessiner, simplement, afin d'exprimer clairement ce qu'on a vu, n'exige pas un enseignement, ni un maître de caractère pédagogique si élevé. On parle, on se fait comprendre sans connaître ni les règles de la grammaire, ni les règles de la syntaxe. On peut aussi se faire comprendre en dessinant sans prétendre à la rigoureuse exactitude, à la formelle précision de l'Art.

L'enfant doit être entraîné à dessiner aussi naturellement qu'il parle sa langue maternelle.

On ne doit lui faire utiliser que ses seuls moyens propres, sans chercher à lui donner, prématurément, par des moyens artificiels, une habileté factice au-dessus de ses facultés, ne correspondant point à sa réelle et sincère compréhension, à son intelligence personnelle et possible des choses.

Pratiqué de façon simple, intuitivement et expérimentalement dès le début de l'éducation, le dessin, commentaire imaginé des études, donne au travail un attrait particulier. Il éveille l'activité de l'esprit et stimule les initiatives, par la recherche des impressions franches et personnelles, par leur libre interprétation.

L'enseignement élémentaire et général du dessin, envisagé comme simple auxiliaire de l'étude, comporte des procédés de nature tout expérimentale, dont l'indication exige des explications *pratiques* plutôt que *théoriques*[1]. »

[1] T.-M. de Labouret, inspecteur départemental du dessin.

C'est ce que nous appelons « dessin d'illustration », récemment introduit aux examens de renouvellement du brevet.

Aux instituteurs qui s'intéressent au dessin et à son enseignement, nous leur recommandons le très bon livre : *Manuel de dessin à l'usage de l'enseignement primaire* (315 gravures en noir et 12 planches hors texte en couleurs), par Gaston Quénioux, Paris, Librairie Hachette et Cie. (Prix : 4 francs.)

Cet ouvrage est un guide de haute valeur pédagogique, fort bien écrit et abondamment illustré de dessins d'enfants.

Terminons enfin en constatant sans acrimonie, mais bien simplement que l'éducation des facultés de l'observation, de la compréhension, du jugement, de l'analyse et de la synthèse, par le moyen du dessin, n'est pas mise en pratique dans nos écoles primaires. Cependant le programme existe, il suffirait de l'appliquer.

Afin que le dessin soit respecté, respectons-en le programme.

J. Berchier, *professeur à l'Ecole normale.*

Caisse de retraite

RAPPORT ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 1921

L'année 1921 marque la fin d'une période quelque peu agitée qui ne fut pas tout à fait exempte de lutte pour la Caisse de retraite. Du reste, a-t-on exemple d'une corporation qui ne se soit pas vue dans la nécessité de lutter, par la plume ou la parole, pour l'heureux aboutissement de ses revendications ? Si exemples il y a, ils ne doivent pas abonder. Des sots seuls peuvent se complaire béatement dans la pensée que des cailles dodues et toutes rôties vont leur tomber dans la bouche. Dans notre esprit, ce mot de lutte n'a jamais revêtu un caractère d'agression ou de violence. Il faut l'entendre dans le sens du travail intense qui a été fait pour l'aplanissement des obstacles nombreux posés au travers de la réalisation de nos vœux les plus chers. Or, il est rare qu'un obstacle se renverse de lui-même ; pour l'abattre, il faut de l'activité, de l'énergie, de la persévérance, de l'union dans l'effort. Nous ne saurions assez le répéter : à aucun moment, nos revendications n'ont été tapageuses pas plus que nos discussions n'ont été acerbes. Malgré les oscillations de l'opinion, en dépit des revirements soudains opérés dans quelques esprits à notre endroit, le corps enseignant fribourgeois — il faut le dire à sa louange — a su garder le calme commandé par les circonstances, calme qui a peut-être été en son temps un important facteur moral de succès. On n'aurait pu, à ce moment-là, en dire autant de certaines corporations imposantes par le nombre, en peine, comme nous, de poser, devant les parlements et les administrations, la question toujours brûlante des intérêts matériels.

Autant, sinon davantage, que l'amélioration des traitements, la revision de la loi sur notre Caisse de retraite eut le don de passionner les esprits. Par l'heureuse issue des démarches multiples faites en vue de la modification urgente des salaires, nous avions emporté le premier contrefort de la position ; pour couronner dignement l'œuvre du relèvement complet de notre situation matérielle, il s'agissait de conquérir le dernier bastion. Certes, l'enjeu de la lutte n'était rien moins que